

SÉMINAIRE

Frontaliers, détachés, impatriés : bien gérer la mobilité transfrontalière

À PROPOS

La gestion de la mobilité internationale des travailleurs requiert une connaissance approfondie des cadres réglementaires applicables – qu'ils soient sociaux, fiscaux, liés à l'immigration ou au droit du travail – tant au niveau local qu'international. Elle suppose également la maîtrise des modalités pratiques indispensables pour garantir la conformité des démarches et limiter les risques pour l'employeur et le salarié.

Ces exigences s'appliquent aussi bien lors de l'accueil de salariés détachés au sein d'une entreprise suisse que lors de l'envoi de collaborateurs à l'étranger.

La formation se focalisera notamment sur la mobilité transfrontalière franco-suisse : télétravail transfrontalier, détachement, pluriactivité ou embauche locale pour un travail exclusivement en France. Chacune de ces situations a en effet des implications importantes en matière de sécurité sociale, de droit du travail et de fiscalité.

OBJECTIFS

- Acquérir les fondamentaux juridiques en droit de l'UE et en droit français dans le contexte de la mobilité franco-suisse, notamment en matière de sécurité sociale, de droit du travail et de fiscalité, afin de choisir le statut le plus adapté à chaque situation
- Identifier les responsabilités des entreprises suisses en cas de contrôle
- Développer les bons réflexes pour anticiper et limiter les risques juridiques liés au télétravail transfrontalier, au détachement et à la pluriactivité
- Se familiariser et comprendre la pratique par le biais d'exercices

PUBLIC CIBLE

Chefs d'entreprise, responsables et praticiens RH ayant des connaissances de base du droit européen de sécurité sociale.

FORMATEUR

Antoine Lefebvre
Juriste, titulaire du brevet de spécialiste en assurances sociales, Pôle Transfrontalier et International, FER Genève

CONTACT

058 715 33 15
cours.seminaires@fer-ge.ch

LIEU
FER Genève

DURÉE
2 jours
en présentiel

PRIX
Membre
CHF 990.-
Non-membre
CHF 1'350.-